

Humour satirique et journalisme d'investigation : deux piliers du service public

09.02.2026. Lors de sa séance de février, le Conseil du public a examiné deux productions emblématiques de la RTS illustrant des approches éditoriales complémentaires du service public : les émissions humoristiques *52 minutes* (RTS1) et *120 secondes* (RTS Première), ainsi que le magazine d'investigation *Mise au point* (RTS1). Les rapports mettent en lumière la diversité des formats, leur pertinence, leur crédibilité et leur conformité aux missions du service public.

***52 minutes* et *120 secondes* : un humour romand ancré dans l'actualité**

Le groupe de travail (GT) s'est penché sur les émissions *52 minutes* et *120 secondes*, deux formats humoristiques portés par Vincent Veillon et Vincent Kucholl, devenus des références en Suisse romande. Le Conseil du public souligne la capacité de ces émissions à traiter l'actualité politique, sociale et culturelle sur un mode satirique tout en conservant une base factuelle solide et identifiable.

L'ancrage romand, le recours à des personnages récurrents et l'utilisation de stéréotypes régionaux dans un esprit de dérision contribuent à renforcer la cohésion sociale et le sentiment d'appartenance du public. Les sketches du duo, la chronique *120 secondes* ainsi que certaines rubriques explicatives sont particulièrement appréciés pour leur efficacité et leur lisibilité.

Le Conseil du public relève néanmoins des disparités dans la qualité de certaines séquences de *52 minutes*, notamment les fictions plus longues ou les parodies musicales, jugées moins convaincantes. Il recommande une réflexion sur l'évolution de ces formats afin de renforcer la dynamique globale de l'émission. Dans l'ensemble, le GT estime que les deux émissions respectent les règles éthiques de la RTS et remplissent pleinement leur rôle de divertissement informé au sein du service public.

***Mise au point* : une émission d'investigation au cœur de la mission de service public**

Le rapport consacré à l'émission *Mise au point* souligne la très haute qualité journalistique de ce magazine d'investigation, diffusé depuis près de trente ans sur RTS1. Le Conseil du public salue la rigueur des enquêtes, la diversité des thématiques abordées, qu'elles soient régionales, nationales ou internationales, ainsi que la capacité de l'émission à proposer des points de vue divers permettant au public de se forger sa propre opinion.

La crédibilité de *Mise au point* repose sur un important travail de mise en contexte et de recherche d'informations, sur la variété des témoignages recueillis et sur la qualité de la présentation, jugée sobre, claire et professionnelle. Le GT relève également la

pertinence du choix des sujets, alternant enquêtes de fond et thématiques plus légères, ainsi que l'efficacité de la déclinaison numérique de l'émission, qui contribue à toucher un public plus jeune.

Pour le Conseil du public, *Mise au point* demeure une émission essentielle, pleinement conforme à la Charte de la RTS et emblématique de la mission d'information, d'investigation et de responsabilité du service public.

Contacts

Jean-Raphaël Fontannaz, président : 079 956 89 83

Pauline Schneider, chargée des communiqués de presse : 078 649 76 48

Le Conseil du public – deux personnes déléguées par chaque canton – est l'organe consultatif de la SSR Suisse Romande chargé de refléter les sensibilités régionales du public et d'assurer des contacts étroits entre les responsables des programmes de la Radio Télévision Suisse (RTS) et le public. Il a pour tâche l'analyse critique des productions diffusées par le service public et fait part de ses remarques et suggestions aux responsables de la RTS.

Les rapports du Conseil du public peuvent être consultés sur le site www.ssrsr.ch, à la page Analyse des émissions.